



Le *Rei Shiki*

Rei Shiki est un mot japonais que nous traduisons généralement par le mot « étiquette » tout simplement. *Rei Shiki* est composé de deux caractères : *REI*, qui signifie « salut, salutation, courtoisie, étiquette » et *SHIKI*, qui signifie « cérémonial, formalité, rite, règle de l'art, officiel ». Utilisés ensemble, on peut dire que les caractères *REI SHIKI* veulent dire « Mettre en évidence sa richesse intérieure ».

Le sujet n'est pas de présenter une définition exhaustive du sens de l'Étiquette, il suffit de dire qu'il constitue un aspect technique et éducatif aussi important pour l'évolution du pratiquant que n'importe quelle autre base technique qu'il est appelé à étudier en aikido (ou en tout autre *budo*). Dépourvu du concept de *Rei Shiki*, les *budo* ne sont que des méthodes violentes de combat. La maîtrise du *Rei Shiki* est donc une manifestation du plus haut niveau de maîtrise de la discipline.

Par ailleurs, le *Rei Shiki* est peut-être le premier résultat concret que le pratiquant est susceptible de laisser transparaître dans la vie quotidienne, c'est-à-dire en dehors du *tatami*, car en effet, il aura certainement plus l'occasion de faire usage du *Rei Shiki* au-dehors, dans la vie courante, que des techniques de combat.

Pour définir un *Rei Shiki* commun à tous les examens de grades, sans parler d'une base pratique de son utilisation dans les *dojo* lors des entraînements quotidiens, il faut distinguer plusieurs situations.

De même, il doit être clair que le *Rei Shiki* n'est pas une chose figée, une sorte de rituel immuable dont il suffit de suivre la formule pour bien le faire. Il est « vivant » et aucune exécution machinale ne saurait remplacer la véritable compréhension du sens profond du *Rei Shiki*. Il s'agit plutôt d'un langage sans paroles dont l'exécution correcte, dictée par une perception juste des circonstances, permet au pratiquant d'exprimer une attitude, un sens et une compréhension souple et hautement nuancée de lui-même et de sa place dans le « Maintenant ».

Ce qui suit définit les grandes lignes à respecter, et propose d'une manière générale, mais néanmoins correcte et concevable, le déroulement du *Rei Shiki* au cours des examens car celui-ci fait partie du premier critère de connaissance formelle des techniques.

Les éléments observables doivent être le reflet d'un état d'esprit harmonisé aux principes de l'aikido - modestie, absence d'agressivité, d'orgueil, être sans ostentation. Pendant le passage de grade, le respect de *uke* et la concentration font partie du *Rei Shiki*. Il est à noter que dans un *dojo*, le *kamiza* constitue le point de référence autour duquel TOUT est orienté. Ceci est une considération primordiale et déterminante pour toutes les questions qui touchent au *Rei Shiki*.

Lors des examens le candidat doit être en mesure de démontrer sa propre compréhension de la notion d'Étiquette, par l'assurance qu'il dégage de son exécution du *Rei Shiki* dans toutes les situations. C'est-à-dire, au travers de sa perception et évaluation correcte de la situation, il **sait** ce qu'il doit faire, **comment** il doit le faire et **à quel moment** il doit le faire, sans être dirigé ou repris par une intervention du Jury. Il ne doit pas non plus avoir besoin de recourir à l'aide quelconque d'autrui (son partenaire, d'autres candidats, etc.) pour être rassuré sur son exécution du *Rei Shiki*.

Le candidat assume sa propre responsabilité, en coordination avec la situation globale de l'examen : il se prend en charge lui-même « Ici et maintenant ».